

**Charte d'engagement pédagogique dans le Coursus Master en Ingénierie (CMI)
accrédité par le Réseau FIGURE et intitulé :**

«.....»

Préambule

Le Coursus de Master en Ingénierie (CMI) est une formation universitaire en cinq ans qui prépare aux métiers de l'ingénieur. Ce Coursus exigeant est construit sur la base d'un renforcement d'une Licence et d'un Master. Cette formation est adossée à une structure de recherche qui accueille l'étudiant dès le début de la Licence. Cette formation, fortement orientée vers l'innovation, conduit à la maîtrise d'une spécialité dans son contexte socio-économique et au développement d'aptitudes personnelles. Des activités de mise en situation réalisées sous la forme de projets et de stages occupent une part importante de la formation. Elles sont adaptées à chacun des niveaux du Coursus et se déroulent en lien étroit avec la structure de recherche et les entreprises partenaires. L'ensemble de ces activités exige un engagement fort de l'étudiant.

La réussite du Coursus par l'étudiant conduit à l'obtention du label national CMI délivré par le Réseau d'Universités FIGURE (<http://reseau-figure.fr/>) reconnu par l'Etat dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir « Initiatives D'Excellence en Formations Innovantes » (IDEFI).

Dispositions particulières du Coursus de Master en Ingénierie

Le Coursus est une Licence et un Master renforcés par un ensemble d'activités. Il est ainsi construit sur la base de l'ensemble des Unités d'Enseignement des diplômés de Licence et Master qui constituent le support du Coursus auquel s'ajoutent des Unités d'Enseignement spécifiques CMI. Ces informations sont fournies dans l'Annexe 1 de cette charte.

La progression d'un étudiant dans le Coursus repose sur un règlement des examens et des modalités de contrôle des connaissances spécifiques décrits dans l'Annexe 2 de cette charte. Ces éléments s'ajoutent aux exigences liées à l'obtention des diplômes sur lesquels le Coursus est adossé. Chaque année, la poursuite d'étude au sein du Coursus est conditionnée par le respect des exigences spécifiques au label CMI évaluées par le jury CMI. La non-validation d'une année CMI n'empêche pas la possibilité de valider l'année constitutive du diplôme national auquel le parcours CMI est adossé.

L'obtention du label national CMI par un étudiant nécessite la validation de l'ensemble des dispositions particulières du Coursus et l'obtention des diplômes de Licence (ou équivalent) et Master.

En cas d'éventuelles difficultés pouvant survenir pendant son Coursus et nuire à sa réussite, l'étudiant s'engage à en informer le responsable du Coursus. L'étudiant qui souhaite abandonner le Coursus en restant inscrit dans le diplôme national, devra notifier sa décision par écrit au responsable du Coursus.

L'étudiant reconnaît avoir été informé des dispositions particulières décrites ci-dessus, complétées par les deux annexes jointes, relatives au Coursus de Master en Ingénierie. En outre, l'étudiant s'engage à suivre cette formation en « étudiant responsable », par son assiduité et son implication dans le travail universitaire, en entreprise ainsi que dans la vie de la formation.

Fait à, le

L'étudiant